

Les nouvelles du Conseil

Vu de haut

Ces six prochaines semaines, selon les conditions météorologiques, l'entreprise Air Color effectuera des prises de vues aériennes de la localité, générales et de détails. Ces travaux nécessiteront évidemment un hélicoptère, qui ne volera que durant les heures de bureau.

Nouvelle aide pour les aînés

Pro Senectute Arc Jurassien vient d'informer les autorités de la nouvelle offre qu'il propose aux personnes âgées. Il s'agit d'un accompagnement administratif, destiné à celles et ceux qui en ont besoin. Les intéressés trouveront toutes les informations utiles auprès de l'administration municipale.

Biogaz: d'ici deux à trois ans

Biogaz Vallon Sàrl, la société qui vise à fabriquer du gaz avec les déchets verts de la région, a nommé son nouveau président en la personne de Thomas Wüthrich, de Cortébert. Il succède à feu Franz Rentsch, regretté fondateur et président.

La société poursuit ses démarches d'installation et précise que la mise en service de sa centrale à gaz devrait intervenir d'ici deux à trois ans.

Des vacances pour bouger !

L'OSSM (Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires), met sur pied cet été un projet de vacances sportives. Avec le soutien du CJB (Conseil du Jura bernois), il propose en effet les *Vacances pour bouger*, qui s'adressent à toute la population régionale. L'administration locale tient à la disposition des intéressés des informations supplémentaires, sous forme de papillons explicatifs.

Rue des Prés 5: ce sera Minergie !

Le Conseil municipal vient de recevoir un courrier réjouissant, de la part de l'office de certification Minergie du canton de Berne. Ce dernier y annonce en effet formellement qu'il délivrera le fameux certificat Minergie à l'agrandissement et à l'assainissement du complexe communal.

Sans plaque

Des voitures non immatriculées stationnent sur des terrains privés, dans la localité. Les propriétaires de ces véhicules seront tout prochainement contactés par la Municipalité, qui les invitera à évacuer ces engins, ainsi que la loi l'exige.

Pique-nique: des règles

Le règlement d'utilisation de la place de pique-nique de la Vignerole a été réalisé et mis au net. Il en sera affiché tout prochainement un exemplaire plastifié sur le site.

Merci !

Le Conseil municipal a été informé de la démission présentée par Yann Frischknecht, pour le 31 décembre prochain, en tant que membre des premiers secours et de la commission de police du feu. Le prénommé entend pouvoir consacrer davantage de temps à sa famille, qui vient de s'agrandir.

Le Conseil municipal tient d'ores et déjà à remercier Yann Frischknecht pour l'excellent travail qu'il a abattu au sein de l'état-major et se réjouit qu'il demeure actif au sein du corps des sapeurs-pompiers. /cm-de